RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00907
Numéro SIREN : 821 172 285
Nom ou dénomination : ABBATE.R

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/017272

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABBATE.R — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 quai Perrière 74000 ANNECY

Numéro SIRET* 82117228500016

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Pour copie certifiée conforme, Le gérant,

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	26 383	016 26 383	
	Immobilisations corporelles*	028	295 000	030 2 971	292 028
	Immobilisations financières* (1)	040	900 000	042	900 000
	Total I (5)	044	1 221 383	048 29 354	1 192 028
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	46 710	070	46 710
	Créances (2) — Autres* (3)	072	148 363	074	148 363
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	39 506	086	39 506
	Charges constatées d'avance *	092	442	094	442
	Total II	096	235 022	098	235 022
	Total général (I + II)	110	1 456 406	112 29 354	1 427 051

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	472 374
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	229 314
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	712 689
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	585 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 667
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 108 660)	172	126 028
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	714 361
	Total général (I + II + III)	180	1 427 051

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 149 948
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 295 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 -NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise EURL ABBATE.R — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue services*		217		218	163 153
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	788
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	163 941
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	10 976
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	518	244	19 973
	Rémunérations du personnel*				250	137 304
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 509
	Dotations aux amortissements*				254	2 971
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	178 735
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(14 793)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	250 000
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	5 892
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	229 314

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 229 314 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	12 500
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU (44. *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345	Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 *sexdecies*)	992				
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	250 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354 8 185
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière .				356	
	Déficits antérieurs reportables :* 5 284 dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1			Déficit col. 2		370	372 8 185

Cegid Group

AR

Annexe

Annexe Abrégée

Désignation de l'entreprise : EURL ABBATE.R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 427 051 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 229 315 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire
[] - Amortissement dégressif fiscal
[] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	26 383			26 383
Immobilisations incorporelles (I)	**26 383**			**26 383**
Terrains		44 250		44 250
Constructions		250 750		250 750
Installations techniques matériels et outillages				
Immobilisations corporelles (II)		**295 000**		**295 000**
Immobilisations financières (III)	**900 000**			**900 000**
Total général (I + II + III)	**926 383**	**295 000**		**1 221 383**

Liste des filiales et participations

Annexe Abrégée

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS LA GALEJADE	8	794	100,00	900	900			2 094	320	250
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Annexe Abrégée

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		26 383			26 383
Total immobilisations incorporelle		**26 383**			**26 383**
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans		2 972		2 972
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total immobilisations corporelles			**2 972**		**2 972**
Total général (I + II)		**26 383**	**2 972**		**29 355**

Annexe Abrégée

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2022 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.
Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

ABBATE.R

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Quai Perrière 74000 ANNECY

RCS ANNECY 821 172 285

DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 229 315 euros, de la manière suivante :

En totalité, au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifiée conforme
Le Gérant
M. Rudy ABBATE



AR